

INTERREG GRANDE RÉGION 2021 - 2027



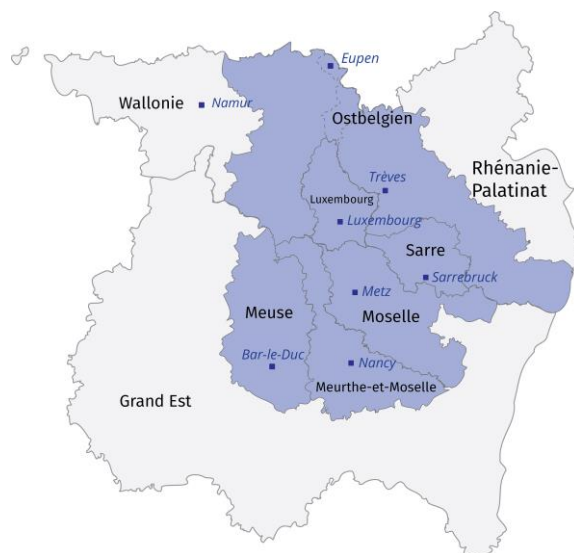
Grande Région | Großregion

AOÛT 2025

« La coopération au cœur de l'Europe »

Le programme Grande Région soutient des projets de coopération transfrontalière entre acteurs locaux et régionaux issus des territoires qui composent la Grande Région. La Grande Région, est un espace composite rassemblant quatre Etats-membres de l'Union européenne – le Luxembourg, la France, l'Allemagne et la Belgique, cinq régions et trois langues (Allemand, Français, Luxembourgeois), et qui abrite une population d'environ 11,8 millions d'habitants. Par le biais de ces coopérations transfrontalières, le programme vise à **renforcer la cohésion territoriale, sociale et économique de l'espace grand-régional en réduisant les effets négatifs des frontières.**

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de 60 %.



Budget total

181,9 millions €

303,2 millions €

LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

	2- ENVIRONNEMENT	• Adaptation au changement climatique et prévention des risques	54,6 M€	30%
		• Economie circulaire • Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux)		
	4- INCLUSION SOCIALE	• Emploi et marché du travail • Education et formation	54,6 M€	30%
		• Infrastructures et équipements de santé, accès aux soins • Développement économique (Culture, tourisme), inclusion et innovation sociale		
	5- APPROCHE TERRITORIALE	• Stratégies territoriales intégrées (Zones fonctionnelles)	50,9 M€	28%
	6- GOUVERNANCE	• Résolution des obstacles juridiques et administratifs	21,8 M€	12%
		• Echanges interpersonnels (petits projets) • Améliorer la gouvernance de la coopération		

Total UE * 181,9 M€

* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

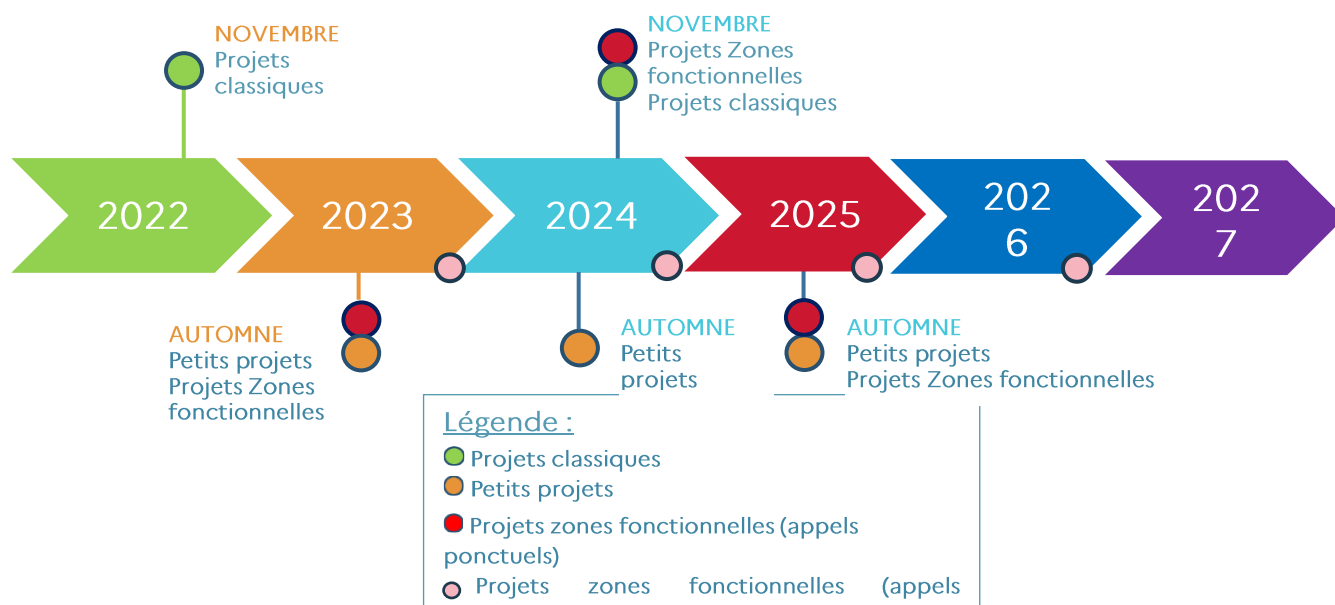
GRANDE RÉGION – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme fonctionne par **appels à projets**. Lors du lancement de chaque appel à projets, les autorités partenaires se réservent la possibilité de ne permettre le dépôt de projets que sur certaines thématiques, ou de préciser certaines modalités spécifiques. Le programme cofinance quatre types de projets réunissant au moins deux partenaires de deux pays différents :

- **Les projets classiques** : organisés en modules de travail autour d'un objectif global. Le taux d'intervention FEDER s'élève à 60% maximum et la durée du projet est de 36 mois en général. Pour les projets classiques, la procédure de dépôt s'effectue en deux phases : pré-projets (phase 1) et formulaire complet de candidature (phase 2).
- **Les petits projets** : ce dispositif offre une opportunité notamment aux petites structures, telles que des associations ou des écoles, pour participer à la coopération transfrontalière. Le taux d'intervention FEDER s'élève à 90%, limité à un montant maximal de 30 000 euros de FEDER par petit projet dont la durée ne doit pas dépasser 18 mois.
- **Les projets au sein des zones fonctionnelles** : ces projets répondent de manière multithématique aux besoins spécifiques des territoires transfrontaliers soutenus en tant que zone fonctionnelle par le Programme. Les thématiques sont définies pour chaque zone fonctionnelle et peuvent dépasser les thématiques d'intervention fixées au niveau du programme. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'appels à projets gérés par chaque zone. Actuellement, 6 zones fonctionnelles sont actives.
- **Les opérations stratégiques** : le Programme prévoit de soutenir des opérations d'importance stratégique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité approche territoriale, via le développement intégré et inclusif des Zones Fonctionnelles transfrontalières. Le Programme a prévu dans ce cadre le projet d'établissement d'un observatoire de la santé à l'échelle de la Grande Région et le suivi transfrontalier des besoins en matière de santé.

Le GECT « Autorité de Gestion Programmes Interreg Grande Région » est autorité de gestion du programme. Il est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Esch-sur-Alzette au Luxembourg, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers, et des Points de Contacts Nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires. **En France, quatre points de contact maillent le territoire de coopération.** Deux points de contact sont basés à Metz : l'un au sein de la Région Grand Est, Autorité partenaire du programme, et l'autre au sein du Département de la Moselle, autorité partenaire du programme. Les deux autres points de contact se situent à Bar-le-Duc et à Nancy, au sein des conseils départementaux, également autorités partenaires du programme.

CALENDRIER DES APPELS À PROJETS



En 2025, le programme Interreg Grande Région lancera un **3^{ème} appel à petits projets du 15/09/2025 au 13/11/2025**.

De plus, les zones fonctionnelles du programme organisent aussi des appels à projets (continus ou ponctuels). Les neuf zones fonctionnelles sont maintenant actives.

Six zones organisent des appels à projets continus :

- Le Concept de développement de la Haute Vallée de la Moselle
- L'Eurodistrict SaarMoselle
- La zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Nord
- La zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Sud
- La zone fonctionnelle Mëllerdall-Our-Südeifel
- Zone fonctionnelle Eifel-Ostbelgien-Éislek
- Le Parc archéologique européen Bliesbruck-Reinheim
- Le Territoire naturel transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette

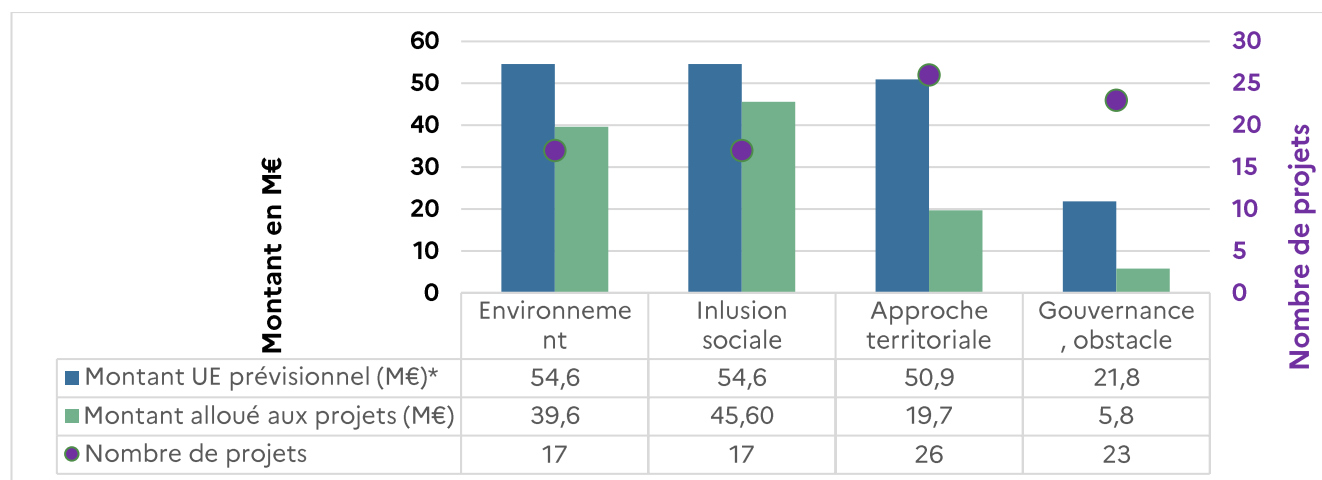
Une zone organise des appels à projets ponctuels :

- Zone fonctionnelle Alzette Belval

Pour plus d'informations sur les appels à projets, [cliquez ici](#).

GRANDE RÉGION – POINT DE SITUATION

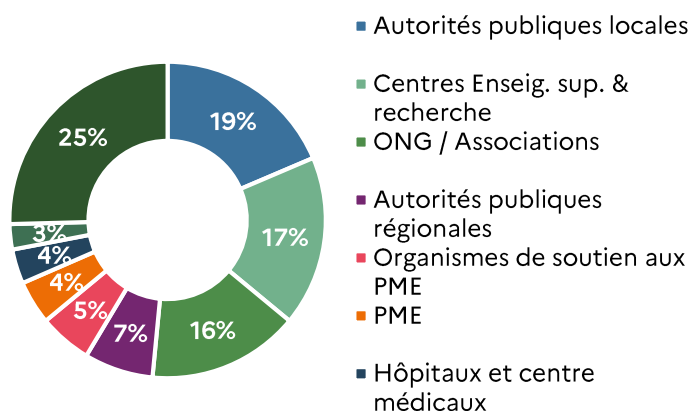
Le programme a alloué **61 %** du montant UE prévisionnel au bénéfice de **83 projets**.



Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à projets [cliquez ici](#). Pour découvrir les projets, [cliquez ici](#).

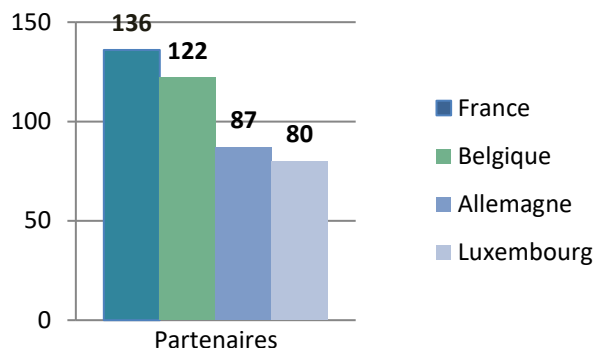
QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

TPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » les acteurs réunissant moins de 3% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des entreprises, des centres d'enseignement scolaire / formation, des établissements publics, des agences sectorielles, ou des organisations internationales.

ORIGINE DES PARTENAIRES



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du Programme Grande Région : [cliquez ici](#)

Contact du Secrétariat conjoint : info@interreg-gr.lu

Contact France : Jenny.SZYMKOWIAK@grandest.fr ; interreg-gr@grandest.fr

Sandrine.Visani@grandest.fr ; interreg-gr@grandest.fr

PROJET EMBLÉMATIQUE GRANDE RÉGION

ACTE

Alzette Belval, Avec les Citoyens pour la Transition Ecologique



Chef de file :

GECT Alzette Belval (FR)

Budget total : 1 007 832,40€

Subvention FEDER : 604 699,44 € (60%)

Durée : du 01/04/2024 au 31/03/2027

Partenariat :

- GECT Alzette Belval (FR)
- Transition Minett (LU)
- Commune de Sanem (LU)
- Ville d'Audun-le-Tiche (FR)
- Ville de Villerupt (FR)
- Département de Meurthe-et-Moselle (FR) partenaire méthodologique

Objectif Spécifique : 5.2 Développement intégré des zones rurales et de montagne

Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)

Avec les citoyens pour la transition écologique : c'est le credo du projet ACTE !

Mené à la frontière entre le Luxembourg et la France, le projet ACTE a pour but de construire avec les habitants, dans leurs communes, des solutions locales pour répondre aux défis du réchauffement climatique.

À terme, ce sont une dizaine de projets citoyens locaux qui vont éclore pour soutenir la transition écologique et durable sur le territoire transfrontalier d'Alzette Belval qui couvre les communes et villes suivantes : Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Esch-sur-Alzette, Mondercange : Bergem, Foetz, Mondercange et Pontpierre, Ottange–Nondkeil, Rédange, Rumelange, Russange, Sanem : Belvaux, Ehlerange, Sanem et Soleuvre, Schifflange, Thil, Villerupt.

Concrètement, les habitants seront encouragés, sensibilisés et accompagnés pour mettre en place des projets répondant à leurs défis quotidiens. De ces échanges naîtront des solutions pertinentes, qui seront implémentées et pérennisées en partenariat avec les différentes communes participantes.

L'objectif est de rendre l'agglomération franco-luxembourgeoise d'Alzette Belval plus résiliente.

Le Projet en détail (principales activités et réalisations)

- Collecter les idées des habitants pour la transition écologique
- Challenges citoyens sur la transition écologique pour mobiliser les habitants
- Ateliers, tables-rondes, balades transfrontalières
- Ateliers de sensibilisation auprès des enfants
- Stands d'information et de sensibilisation lors d'événements locaux
- Organisation de fresques du climat pour augmenter les connaissances en matière de changement climatique

Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés

- Faire des habitants les acteurs clés de la transition écologique locale
- Ecouter et mobiliser les citoyens
- Agir et donner aux habitants les moyens de passer à l'action et de faire vivre leurs idées localement
- Soutenir les projets des habitants pour la transition écologique sur le long-terme

Le saviez-vous (petite anecdote sur la thématique, ou le territoire couverts par le projet) ou chiffres clés

Un projet proche des citoyens !

Ce projet est mené par et pour les habitants du territoire d'Alzette Belval. Mais il a aussi été approuvé directement par le GECT Alzette Belval qui dispose d'un budget du Programme Interreg Grande Région en tant que « Zone fonctionnelle ». Ce territoire à cheval entre la France et le Luxembourg, peut ainsi financer des projets transfrontaliers qui répondent à sa propre stratégie de développement transfrontalier.

Personne contact : acte@gectalzettebelval.eu

Site internet / Réseaux sociaux :

Pour en savoir plus sur [ACTE](#)